



J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE
EN LIGNE SUR :
santestcfa.fr

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
AMBULANCIER.ÈRE

L'APPRENTISSAGE
by *santest*



L'APPRENTISSAGE AVEC JE DEVIENS AMBULANCIER.ÈRE

POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

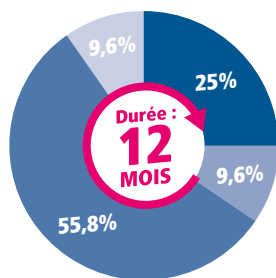
DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience valorisante et qualifiante** au sein d'une équipe de professionnels.



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ DE L'APPRENTI AMBULANCIER

- **455 h** Formation théorique.
- **175 h** Stages pratiques hors employeur.
- **1015 h** Formation pratique chez l'employeur.
- **175 h** Congés payés.



QUELLES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E AMBULANCIER.ÈRE,
IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Être **ADMIS.E** sur
LISTE PRINCIPALE du
CONCOURS spécifique
organisé par l'IFA
partenaire.



Être âgé.e
de moins
de 30 ans.



Avoir le permis B
depuis au moins 3 ans
(2 ans si conduite
accompagnée).

DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE
EN LIGNE SUR :
santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr



santest
AU SERVICE DE LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ